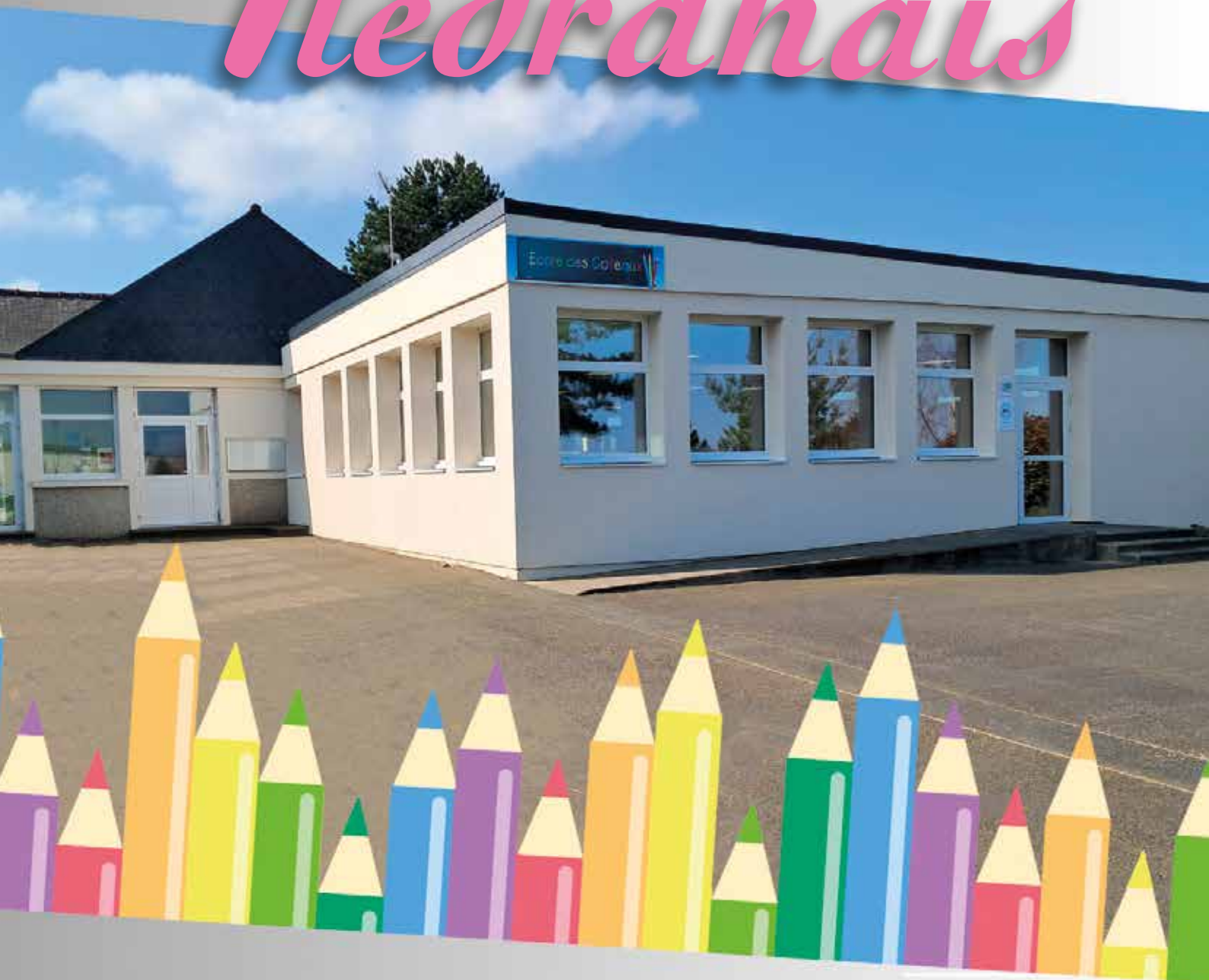


AVRIL 2025 - N° 546

le Vlédranais



BUDGET 2025



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le 25 mars dernier, le budget a été voté à la majorité. Il s'élève à 12 580 000 €.

Vous le savez maintenant, établir un budget est un exercice de haut vol, et les pièges sont partout.

Ce mandat, commencé il y a 5 ans, ne nous aura rien épargné. Tous les maires de France ont vécu cette période de la même manière : difficile - inédite - oppressante - déroutante.

Mais une fois cela dit, la responsabilité d'utiliser vertueusement l'argent public demeure. En 2025, deux éléments nous donnent satisfaction : l'excédent de fonctionnement et le délai de désendettement.

Ces 2 ratios permettent d'envisager l'avenir et de prévoir sereinement les prochains investissements, marquant ainsi la maîtrise des finances et des besoins d'équipements pour nous et les générations futures. Cette vision à long terme est nécessaire pour prendre des décisions les plus justes possible, afin de protéger les intérêts de PLEDRA.

J'en ai parlé lors de mon précédent éditorial, l'excédent de fonctionnement va nous permettre de financer notre programme d'investissement, même si nous avons prévu d'emprunter au fil de nos besoins en trésorerie, jusqu'à 1 million d'euros. Cela est nécessaire pour le développement de notre commune.

Cette initiative est portée par un délai de désendettement très favorable puisqu'il est de 4,06 années. En clair, cela signifie que la commune est en capacité à rembourser ses emprunts rapidement. La marge acceptable est de ne pas dépasser 12 ans, sous peine de remettre les clés de la gestion communale à M. le préfet. Nous n'en sommes donc pas là, mais il nous faut rester vigilants au regard de futurs besoins de financement. Nous attendons avec impatience l'extinction des dettes liées au financement du groupe scolaire dans 7 ans. Leurs annuités représentent plus de la moitié de nos remboursements annuels.

Ce budget prépare ainsi les prochaines années. C'est un aspect passionnant du rôle d' élu local : avoir une vision de ce que pourrait être notre commune dans 15 ou 20 ans et prendre des décisions chaque année pour transformer les projets en réalité.

J'en profite pour remercier la directrice générale des services, et les agents de nos services qui, par leurs contributions, mettent en œuvre le programme municipal que j'ai l'honneur de conduire avec mon équipe.

Avec eux, nous continuerons de proposer des services aux Plédranais, à la hauteur de leurs attentes, avec l'écoute nécessaire pour améliorer encore et encore le bien-être de chacun.

Je vous souhaite un excellent mois d'avril.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

25,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais de mai 2025**
au plus tard le **mercredi 23 avril**
Distribution à partir du 20 mai

☐ **Plédranais de juin/juillet 2025**
au plus tard le **mercredi 21 mai**
Distribution à partir du 17 juin

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil municipal du 25 mars 2025

FINANCES

■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal APPROUVE le compte financier unique du budget principal 2024 du comptable public du service de gestion comptable de Saint-Brieuc.

Vote : « pour » = 25, « contre » = 3 (JM Déjoué, Y Gillet, M Morin), « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le conseil municipal APPROUVE le compte financier unique du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient – Immobilier 2024 du comptable public du service de gestion comptable de Saint-Brieuc.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le conseil municipal APPROUVE le compte financier unique du budget Lotissement des Coteaux 2024 du comptable public du service de gestion comptable de Saint-Brieuc.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

■ AFFECTATION DE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal DÉCIDE d'affecter 1 215 000 € à l'article 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ AFFECTATION DE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le conseil municipal DÉCIDE d'affecter la somme de 132 254,56 € à l'article 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ TAUX 2025 DES TAXES DIRECTES LOCALES

La collectivité ne souhaite pas faire évoluer les taux afin de ne pas pénaliser les ménages plédranais.

Le conseil municipal ADOPTE les taux suivants pour 2025 :

- Taxe sur le foncier bâti : 44,89 %

- Taxe sur le foncier non bâti : 101,06 %.

- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 23,94 %.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil Municipal APPROUVE le budget primitif 2025 de la commune (budget principal) : 7 301 000 € en fonctionnement et 5 278 600 € en investissement (dont 126 600 € de virement de la section de fonctionnement, 240 000 € de FCTVA et 1 215 000 € d'excédent de fonctionnement capitalisé).

Vote : « pour » = 26, « contre » = 3 (JM Déjoué, Y Gillet, M Morin)

■ BUDGET PRIMITIF 2025 - EPHAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2025 de l'EHPAD Bel Orient (immobilier) : 161 520 € en fonctionnement et 328 650 € en investissement (dont 127 420 € de virement de la section de fonctionnement, 27 494,01 € de FCTVA et 132 254,56 € d'excédent de fonctionnement capitalisé).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ BUDGET PRIMITIF 2025 - LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2025 du lotissement des Coteaux : 33 578,56 € en fonctionnement et de 0,00 € en investissement.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion

des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ; et VALIDE l'application de ces dispositions pour le budget principal et les budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Vote : « pour » = 26, Abstention = 3 (JM Déjoué, Y Gillet, M Morin)

■ LOCATION LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE POUR LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX – PASSATION D'UN CONTRAT

Depuis 4 ans, le service hygiène utilise un véhicule électrique pour ses trajets sur la commune. Le contrat arrivant à échéance, il convient de conclure un nouveau contrat de location longue durée.

Le conseil municipal ACCEPTE l'offre de la société Mobilize Lease & Co pour une location longue durée d'un véhicule Renault Kangoo Van E-Tech électrique pour une durée de 4 ans pour un loyer mensuel d'un montant de 516,64 € et AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES TECHNIQUES

■ CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public permettant l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings de la salle Horizon et allée des écoliers avec le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor et AUTORISE le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à la bonne exécution de ladite convention.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.



sur : www.pledran.bzh
et à la borne tactile

Urbanisme

Mars 2025

Déclarations préalables

- > REUX Stéphanie, 119 Piruit, Agrandissement et modification des ouvertures
- > R-BURO, 7 rue des Compagnons, Installation panneaux photovoltaïques
- > CARPRIAU Frédéric, 8 rue des Ecoles, Changement des menuiseries
- > SEDANO Natacha, 25 rue de la Rochette, Extension, modification des ouvertures et ravalement de façades
- > RABET Kelly, 29 rue Henri Matisse, Pose d'un portail coulissant
- > CARRO Raymond, 46 l'Hôtel Morin, Pose de couvertines sur les pigolets de la maison
- > LE RAY Didier, 5 rue du Pont Aubry, Ravalement de façade et remplacement des plaques de toit du garage

- > SAS FR BOIS, Beaumenard, Coupe et abattage d'arbres + reboisement
- > LE HOUEROU Corentin, 21 rue de la Belle Issue, Clôture
- > WORLDSUN, 127 Le Vau Ballier, Pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire

- > SCI CARBLOUX, 9 rue Bel Orient, Construction d'une maison individuelle avec carport
- > MORIN/MULLEMANS, 82 Launay Hulin, Construction d'une extension
- > DARGORN/SOHIER, Venelle Jean Le Borgne, Construction d'une maison individuelle
- > MORCET Killian, 82 La Chapelle Bernier, Construction d'un atelier
- > CARLUER Simon, 35 Le quartier d'en Haut, Construction d'une véranda

Etat Civil

Naissances

- TABET Lina, née le 07/03, 5 impasse de la Commune
- MORIN Lyzée, née le 27/03, 13 la Ville Éon
- NIVET Malo, né le 29/03, 6 bis rue du Clos Borgne

Décès

- MAHÉ Michel, 93 ans, le 19/03, 10 rue Bel Orient
- MICHELET Claude, 65 ans, le 21/03, 66 la Croix de Péran
- GICQUEL Christiane née MAHY, 79 ans, le 02/04, 86 la chapelle Bernier
- ECOLAN Patrick, 73 ans, le 06/04, 6 rue Jean-Louis Collin,
- GLOAGUEN Yvon, 62 ans, le 06/04 rue de la ville Neuve, domicilié 1 rue de la poste à Saint-Carreuc.



Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

La distribution de votre Plédranais pourrait être perturbée au mois d'avril.

La mairie s'excuse pour ces désagréments et vous remercie pour votre compréhension.

HORAIRES



• Mairie: 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence): 9h-12h.
www.pledran.bzh

• Service Urbanisme/Foncier: ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• Horizon: 02 96 64 30 30

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 13h30-17h30

• Médiathèque: 02 96 64 35 35

Lundi: 15h-18h, mercredi: 10h-12h et 14h-18h, vendredi: 16h-19h, samedi: 10h-12h et 14h-17h.

• CCAS: 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi: 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi: 8h30 à 12h

Permanence de Mme le Moual: mercredi après-midi, sur rendez-vous uniquement

La banque alimentaire: les semaines paires le mercredi de 11h à 12h.

• CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération: Antenne Centre - 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France
22950 TREGUEUX.

• Police Municipale: 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents des espaces verts sont sur tous les fronts en ce début de printemps pour faire de Plédran une commune agréable à vivre :

- tontes des pelouses, entretiens des massifs et préparations des sols pour les semis des jachères fleuries,
- broyage de branches suite aux travaux d'élagage : le broyat servira au paillage des massifs communaux,
- curage de douves réalisé sur les voiries communales.



Par ailleurs, du mobilier urbain est en cours de fabrication aux ateliers municipaux. Il sera prochainement mis en place pour que vous puissiez en profiter aux beaux jours.



Services Techniques

Les Brèves

Les travaux des entreprises

■ Entreprise DLE : changement de regards d'eaux usées et d'eaux pluviales non étanches, allées des Ecoliers. Une seconde phase de travaux aura lieu lors des vacances d'avril.



■ Entreprises Le Cam et IMR : poursuite et fin des travaux d'isolation par l'extérieur à l'école des Coteaux.



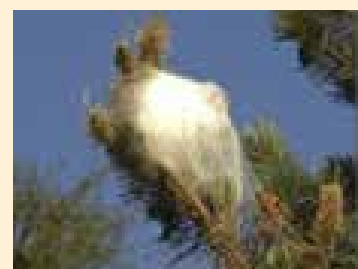
La chenille processionnaire du pin

Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon de nuit qui vivent en colonies de plusieurs centaines de chenilles. Du printemps jusqu'au début de l'été, les chenilles processionnaires reviennent. Elles construisent des nids en forme de fuseaux blancs. Dès mars, les chenilles qui ont hiberné dans les nids descendent de l'arbre en procession pour s'enfuir dans le sol en attendant de se transformer en papillon.

Nous observons de nombreux nids sur la commune : dès que la zone autour de leur abri n'offre plus assez de nourriture, les chenilles émigrent plus haut dans l'arbre et forment un nouveau nid.

Depuis avril 2022, elles sont considérées comme des "animaux nuisibles" pour la santé. La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées : risque de réaction allergique pour l'homme et l'animal.

Les services techniques ont mis en place des pièges sur certains secteurs de la commune. Toutefois, lors des processions (de mars à mai), n'intervenez pas et laissez s'enterrer les chenilles.



Le site internet de la ville fait peau neuve

La mairie vous informe de la mise en ligne du nouveau site internet de la ville (www.pledran.bzh). Cette initiative vise à améliorer la prise en main par les usagers et à rendre l'accès à l'information municipale plus facile.

Dans un monde de plus en plus numérique, il est essentiel pour les collectivités de s'adapter aux besoins des citoyens. La nouvelle version du site internet propose une interface modernisée, une navigation simplifiée et des fonctionnalités améliorées, permettant ainsi à chaque visiteur de trouver rapidement les informations dont il a besoin.



Parmi les nouveautés, les usagers pourront trouver en ligne :

- des documents à télécharger (autorisation de débit de boissons, vide-greniers, mais aussi des plans, des circuits de randonnées...)
- les modalités liées aux démarches administratives,
- une section « Flash infos » mise à jour régulièrement pour informer sur les actualités.

Le relooking du site a été réalisé par Acantic (agence de développement de solutions digitales basée à Saint-Brieuc), qui a procédé à une refonte graphique et technique du site créé en 2009 et à son intégration sur une plateforme plus moderne. La configuration et les mises à jour sont effectuées en interne, au sein des services de la mairie.

N'hésitez pas à découvrir le nouveau site (adapté aux différents formats d'écrans), en espérant que les améliorations apportées renforcent le lien entre la mairie et ses habitants.

Infos : service communication au 02 96 64 34 29 ou mairie@pledran.bzh.

L'application mobile « Ville de Plédran »

Nous vous rappelons que la ville de Plédran est dotée d'une application depuis 2020. Cet outil intuitif permet aux habitants de rester informés, de signaler des incidents ou de participer à la vie locale, le tout à portée de main.

Vous trouverez ci-contre le menu présentant les différentes rubriques proposées sur l'application de la ville de Plédran.

Pour la télécharger sur votre téléphone mobile ou votre tablette, vous devez vous rendre sur « le store » (play store pour téléphone Android ou App Store sur iOS) et indiquer « Plédran » dans la barre de recherche pour trouver l'application et lancer le téléchargement.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez demander l'aide de la conseillère numérique de la ville au 06 08 05 33 77.

L'application vous donne accès à diverses informations telles que les contacts et horaires des services et équipements de la commune, les menus du restaurant scolaire, les informations sur les démarches administratives (via le service public), les publications,...

Elle permet également d'effectuer un signalement (dépôts sauvages, voirie, espaces verts, sécurité routière...) qui sera transmis directement sur la boîte mail de la mairie.

N'hésitez pas à l'installer sur votre smartphone pour être connecté avec la collectivité !



Petite annonce

■ Location barnum 12 m x 6 m (80 pers.). Inklus : 5 tables + 10 bancs, lumières et compteur électrique. Montage et démontage par nos soins avec l'aide de 3 personnes. Location pour le week-end (du vendredi soir au dimanche soir) : 300 €. Chèque de caution non encaissé + acompte de 100 € pour la réservation.

Contact : 02 96 42 26 81 ou 06 62 41 81 37

Marché le samedi matin Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.





Composter : c'est utile et à la portée de tous !

Le compostage ne nécessite ni transport, ni coût de traitement. Il permet de valoriser ses déchets, de réduire le volume de la poubelle et de produire un amendement naturel et gratuit pour nourrir les plantes et enrichir le sol ! L'agglo vous accompagne et propose des ateliers ou des formations pour s'initier ou se former. A vos agendas.

ATELIERS GRATUITS :

- **Samedi 26 avril** à St-Brandan de 10h à 12h au Centre bourg et à Ploufragan de 14h à 18h sur l'esplanade Nelson Mandela
- **Samedi 24 mai** (dans le cadre de la "Quinzaine des possibles") à Quintin de 10h à 18h à l'étang et à Ploufragan de 14h à 16h - lieu à déterminer.

Kits de compostage en vente lors des ateliers (composteurs, bioseau et mélangeur).

FORMATIONS :

Vous venez d'acquérir un composteur ou vous en avez le projet ? Vous avez des questions sur la pratique du compostage ?

Cette formation allie théorie et pratique afin de vous perfectionner dans la pratique du compostage.

Définition d'un biodéchets, du compostage, qu'est-ce que je peux mettre dans mon composteur ?

Comment obtenir un compost de qualité ?

Comment et quand utiliser mon compost ?

Participez à l'une de ces formations gratuites sur Trégueux :

Inscription obligatoire au 02 96 77 30 99 ou ctambassadeur@sbaa.fr

- **Vendredi 16 mai** - 14h à 15h30
- **Mardi 20 mai** - 17h30 à 19h
- **Vendredi 13 juin** - 14h à 15h30
- **Mardi 17 juin** - 17h30 à 19h

FOCUS

Pourquoi composter ?

La part des déchets fermentescibles dans nos poubelles représente environ 30 % de leur volume total. Épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, marc de café... ces déchets peuvent être facilement détournés de la collecte des ordures ménagères et produire, après compostage, un engrais naturel gratuit. On estime qu'environ 130 kg de déchets, par foyer et par an, peuvent ainsi être valorisés. Après 9 mois de décomposition, le compost est récolté et utilisé pour le jardin potager et d'agrément mais aussi pour les balconnières ou les plantes d'intérieur, redonnant à la terre des éléments nutritifs dont elle a besoin.



DU 15 AU 29 MAI 2025

Embarquez pour deux semaines de découvertes, d'expériences et de rencontres autour d'un défi commun :

ADAPTER NOTRE QUOTIDIEN POUR MIEUX VIVRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

Programme détaillé sur le site de l'Agglo.

AGENDA

Avril

- > Du 2 au 30 : Exposition de peinture - Patrick Morel / Médiathèque
- > Dimanche 20 avril : Chasse aux œufs / Parking du Bois
- > Mercredi 23 avril : Spectacle « Douze sonneries dans le vide » / quartier des Coteaux
- > Vendredi 25 avril : Soirée galettes et crêpes – PAS / salle des Coteaux
- > Dimanche 27 avril : Rando gourmande – Mosaïk / départ Mosaïk
- > Lundi 28 avril : Les bouquins des P'tits bouts / Médiathèque
- > Mercredi 30 avril : Les histoires du mercredi / Médiathèque

Mai

- > Jeudi 1^{er} mai / 50 ans des Cyclos / Horizon
- > Jeudi 8 mai / Commémoration
- > Jeudi 8 mai / Repas des Aînés / Horizon
- > Vendredi 16 mai : Concert Sarah SCHWAB « Du rêve à la réalité » / Horizon
- > Mardi 20 mai : Journée amitié - Association amitié et loisirs / salle des Coteaux
- > Lundi 26 mai : Les bouquins des P'tits bouts / Médiathèque
- > Mercredi 28 mai : Les histoires du mercredi / Médiathèque

sous réserve d'erreur ou omission



Festival Marionnet'ic

Dans le cadre du Festival Marionnet'ic, la médiathèque propose le spectacle « Barbe-Noire » par la compagnie Niclounivis, mercredi 14 mai à 15h30.

La véritable histoire du terrible Barbe-Noire.

A bord d'un simple tonneau, un ancien matelot nous raconte comment Barbe-Noire le pirate, pour se déjouer d'une mutinerie, s'empare du trésor royal et coule son propre bateau.

Marionnettes et piraterie pour moussaillons et flibustiers...

Tout public à partir de 6 ans.

Durée de l'abordage : 35 minutes.

Spectacle de Juan Pino (alias Nito).

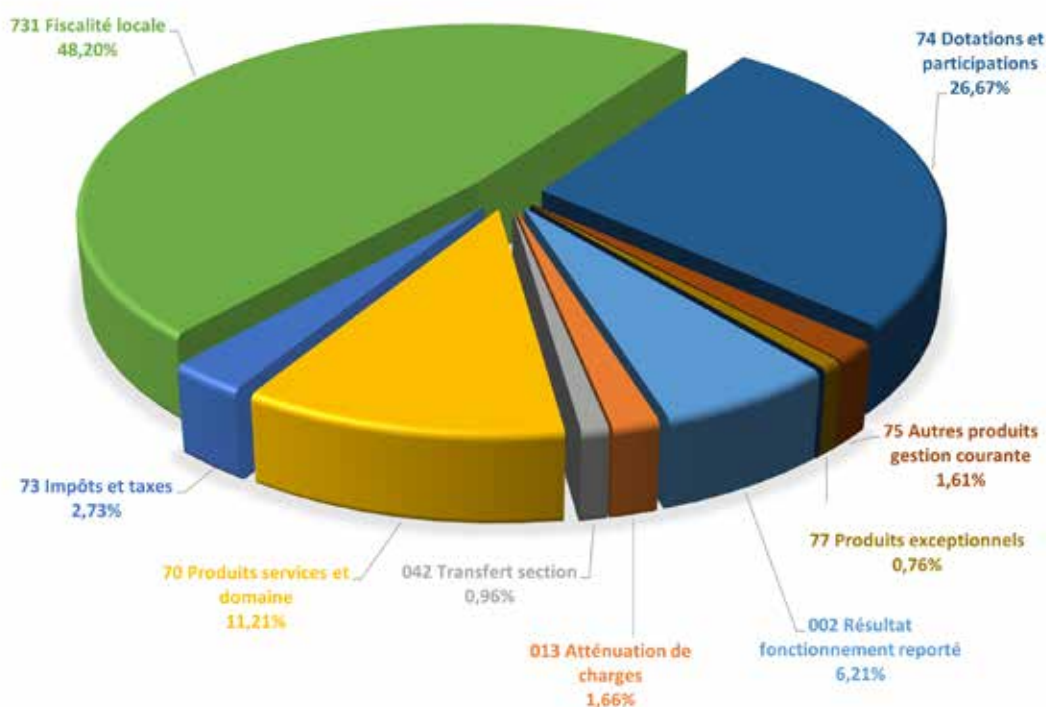
MERCREDI 14 MAI
15h30



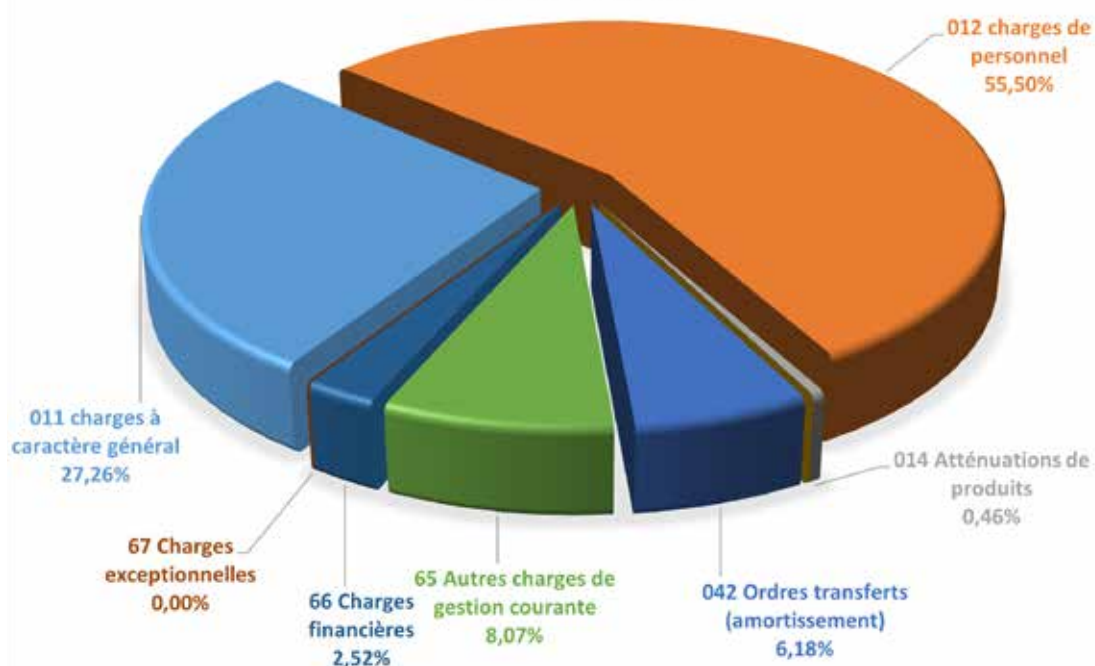
BUDGET 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 7 959 267,23 €

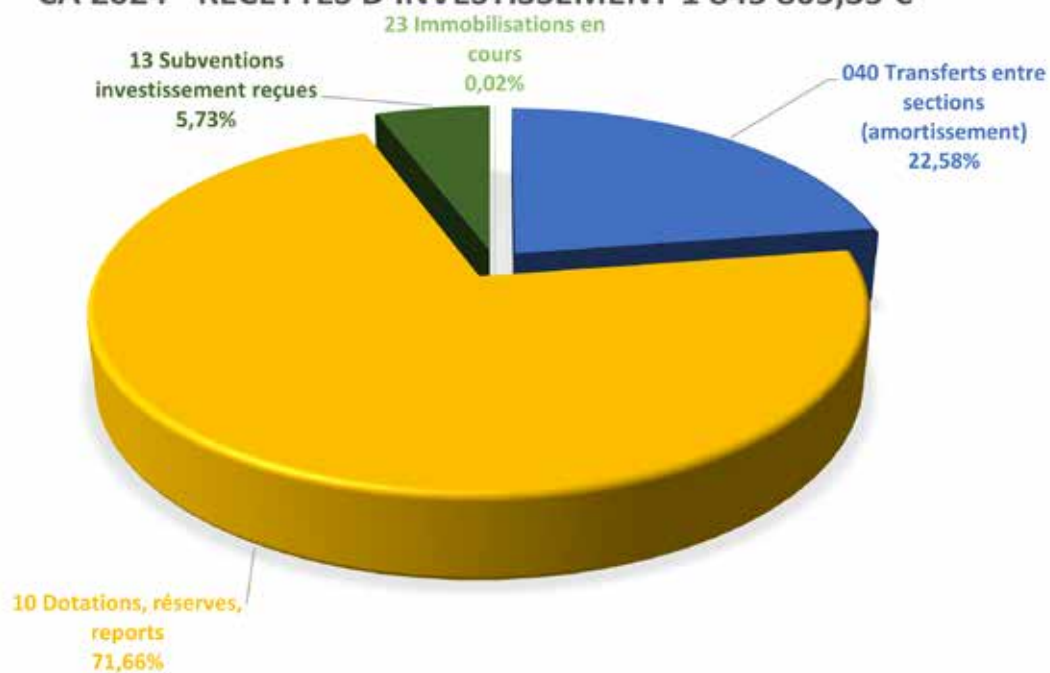


RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 :
6 743 883,31 €

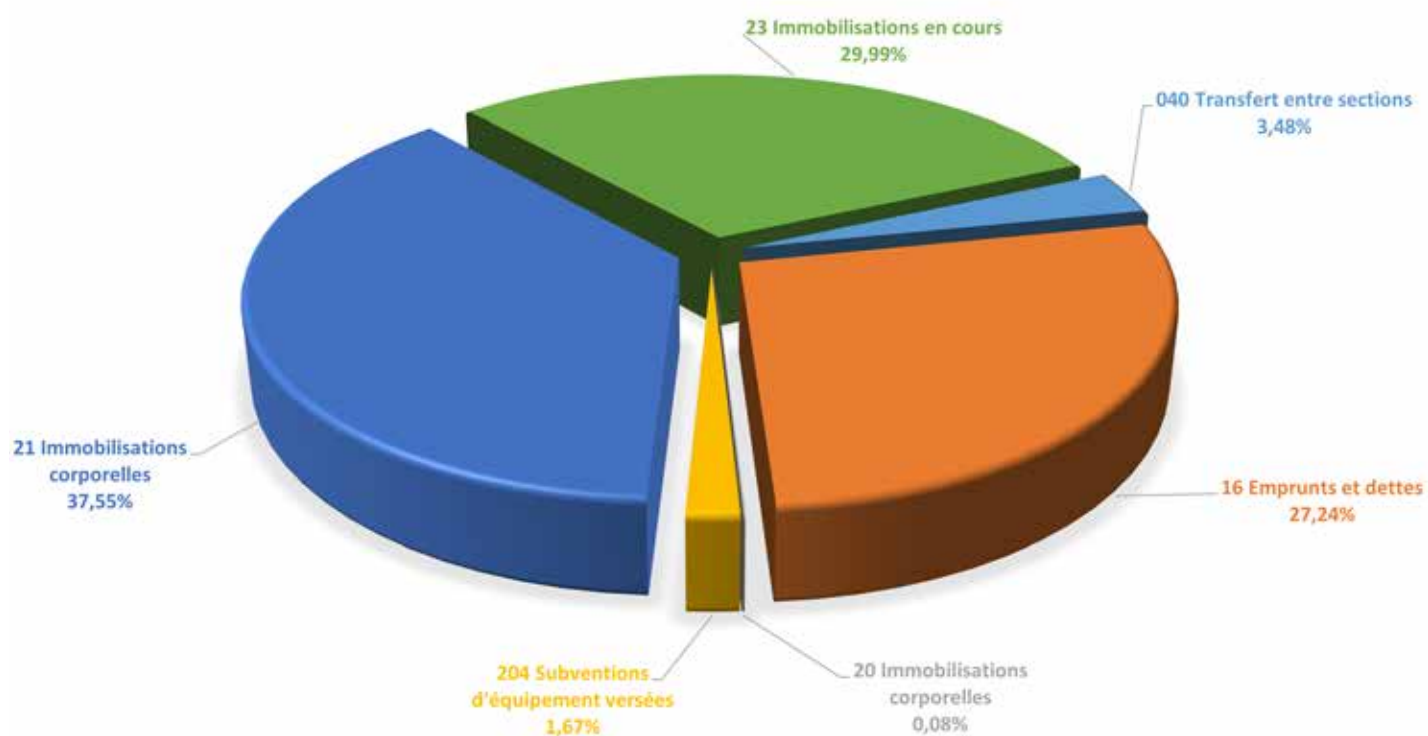




CA 2024 - RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 845 805,35 €



CA 2024 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 598 051,83€



Axe 1

Une Ville accueillante,
bienveillante,
éco-responsable

651 157 €

- Réfection allées du bois
- Salle Horizon (assise gradins, dernière tranche)
- Rénovation thermique groupe scolaire des Coteaux



Axe 2

Une Ville
épanouissante,
de projets, incitatrice

160 000 €

- Aménagement intérieur PEF



Axe 3

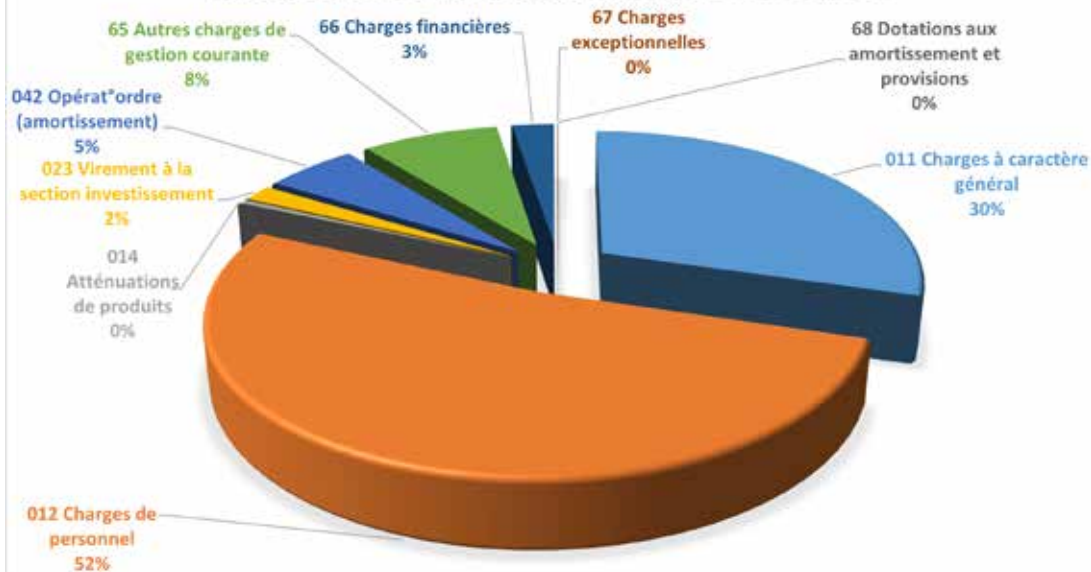
Une ville respo
et d'action

2 050

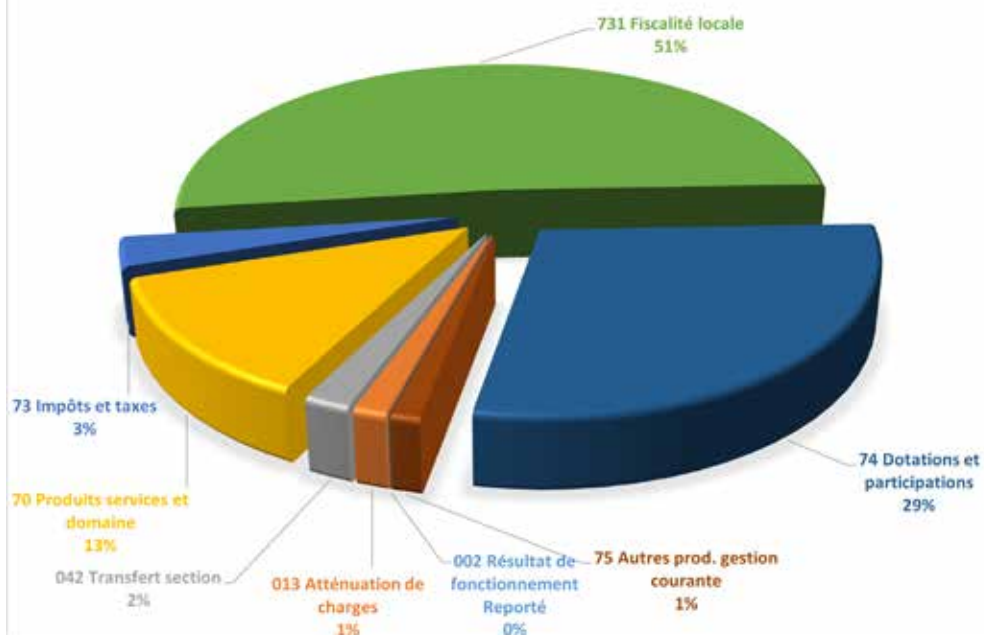
- Budget participatif citoyen

BUDGET 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7 301 000,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 7 301 000,00 €



7 022 habitants

1 909 902 €
de dotation de l'État
(réalisé 2024)

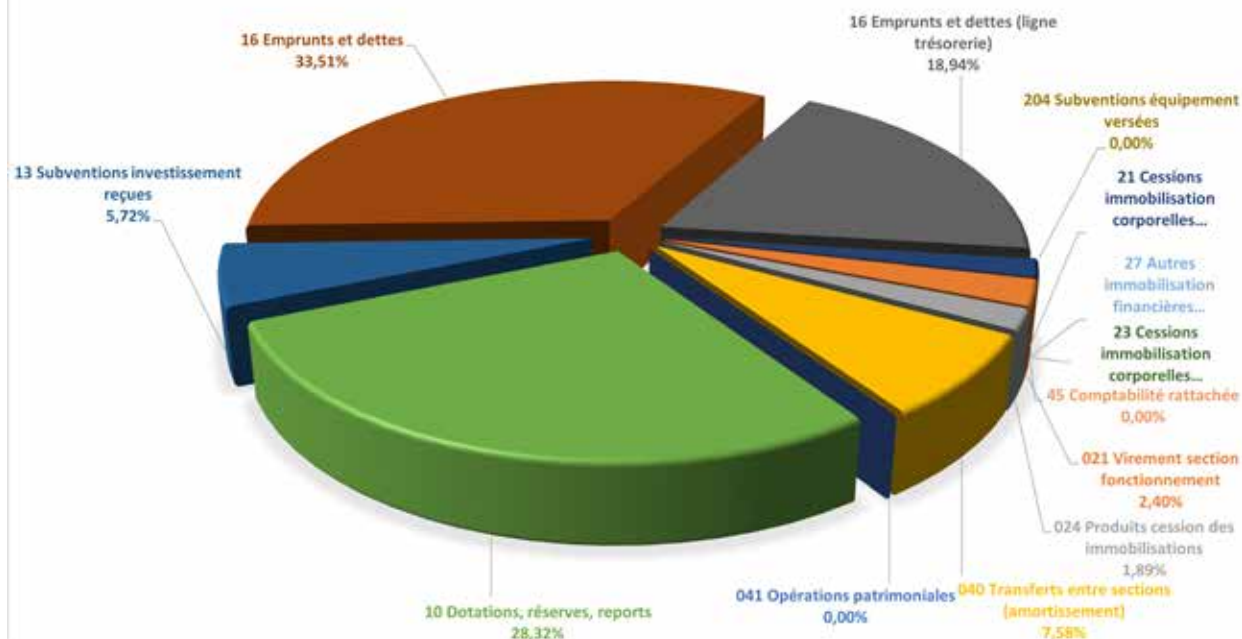
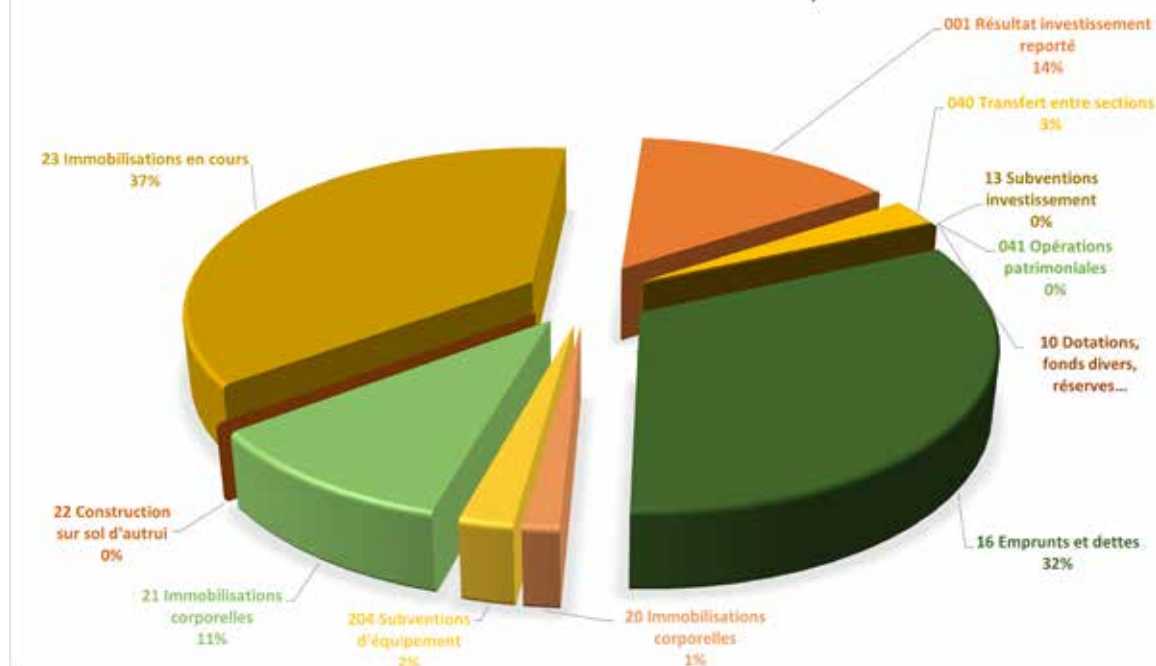
3 598 087 €
Fiscalité (bases identiques 2024)
allocations de compensation

Axe 4

Une ville culturelle, sportive, de santé

530 000 €

- Equipement sportif - Salle Omnisport (Études)
- Maison Gallèse (Études et travaux)

**Voirie et chemins****417 560 €****RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2025 : 5 278 600,00 €****DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2025 : 5 278 600,00 €****1 215 383,92 €****Excédent de fonctionnement de 2024****6 312 302 €** soit 914 €/habitant**Encours de la dette municipale au 31/12/2024**



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Les activités à venir

Inscriptions à Mosaik, par téléphone ou par mail.

>>> Mercredi 16 avril : Poney

Tarif : 6 € / enfant - 2 groupes : 10h-11h ou 11h-12h
RDV à Equi22 à Yffiniac

>>> Mercredi 23 avril : Atelier déco « récup »

Atelier parent/enfant - 8 duos disponibles
Gratuit - RDV à 14h à Mosaik

>>> Mercredi 30 avril : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine
Tarif invité : 7 €/adulte et 4 €/enfant.
RDV à 12h30 à Mosaik



Nos chers toutous

La commune est dotée de plusieurs distributeurs de sacs pour les déjections de vos toutous préférés.
N'hésitez pas à montrer le bon exemple !

La divagation des chiens reste toujours interdite...

VENTE DE MUGUET le 1^{er} mai uniquement

Autorisation exceptionnelle
de la mairie pour vendre du
muguet sur la voie publique

En principe, vous devez :

- Vendre uniquement du **muguet sauvage** cueilli dans les bois (sans emballage, non accompagné d'autres fleurs)
- Vendre en **petite quantité**
- Ne pas vous installer à **proximité d'un fleuriste** et **ne pas utiliser de table ou de tréteaux**
- **Ne pas constituer un danger ou une gêne** pour les piétons et les véhicules



Consultez votre mairie pour connaître les conditions de vente



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beaurevoir | @ministere.interieur

4 remises de médailles pour la cérémonie du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie

Mercredi 19 mars, c'est sous un ciel radieux que s'est déroulée la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



80 personnes étaient présentes au monument aux Morts pour ce 63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, et rendre hommage aux morts tombés pendant les combats.

La cérémonie a débuté par la levée des couleurs, suivie de la remise de médailles commémoratives des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord par le nouveau président du comité de la FNACA à Plédran, M. Michel Etienne. Les quatre récipiendaires des médailles ont été successivement décorés : MM. Hubert Ruellan, Maurice Hellio, Guy Meniel et Marcel Lavigne.

Michel Etienne a donné lecture du manifeste des Anciens Combattants d'Algérie duquel on peut retenir les propos suivants : « *Aujourd'hui, nous nous souvenons, nous nous recueillons et nous rendons hommage à toutes les victimes militaires et civiles de cette guerre avec une pensée particulière pour nos frères d'armes.* » S'adressant aux membres du Conseil Municipal Enfants : « *Vous, les jeunes, soyez nos*

ambassadeurs pour bâtir la France de demain dans un monde de progrès, ouvert au dialogue, à la tolérance, à la Paix. »

Lecture complétée par le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants : « *Le 19 mars 1962, les armes se sont tues. Dans le fracas du siècle, une voix nouvelle s'élevait, celle d'un cessez-le-feu scellé par les accords d'Evian, mettant un terme à huit années d'un conflit qui n'avait pas encore dit son vrai nom* » et que « *la mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'histoire ne se répète pas, ...* ».

La cérémonie s'est poursuivie avec le dépôt des gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, chantée à capella, par les personnes présentes. Le Maire a ensuite convié les médaillés et la population à partager le verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal.



Nombreux Plédranais ont répondu présents pour la 63^{ème} cérémonie du souvenir du 19 Mars.



Michel Etienne, nouveau président du comité de la FNACA de Plédran en présence de Stéphane Briand, Maire



Remise de la médaille commémorative à Marcel Lavigne (plus jeune Plédranais pendant la guerre d'Algérie) par le président M. Etienne



Les médaillés en présence du Maire, du président de la FNACA, des différents présidents des associations patriotiques avec leurs drapeaux (cols bleus et anciens combattants), de représentants de Gendarmerie et Pompiers, et du conseiller municipal délégué aux commémorations.

Stéphane BRIEND,
Maire de Plédran
vous convie à la commémoration de
la Seconde Guerre mondiale
du 8 mai 1945

le jeudi 8 mai à 10h30 au monument aux Morts
Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie
(salle du Conseil Municipal)
Rendez-vous à 10h en mairie



C'est l'occasion de rendre hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Pour faire perdurer ce devoir de mémoire pour les générations futures, la ville de Plédran invite les Plédranais(es) qui portent l'uniforme actuellement : soit dans les forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale), les forces de sécurité civile (sapeurs-pompiers, etc.), et les réservistes toutes armes (gendarmerie, police, militaire, ...).

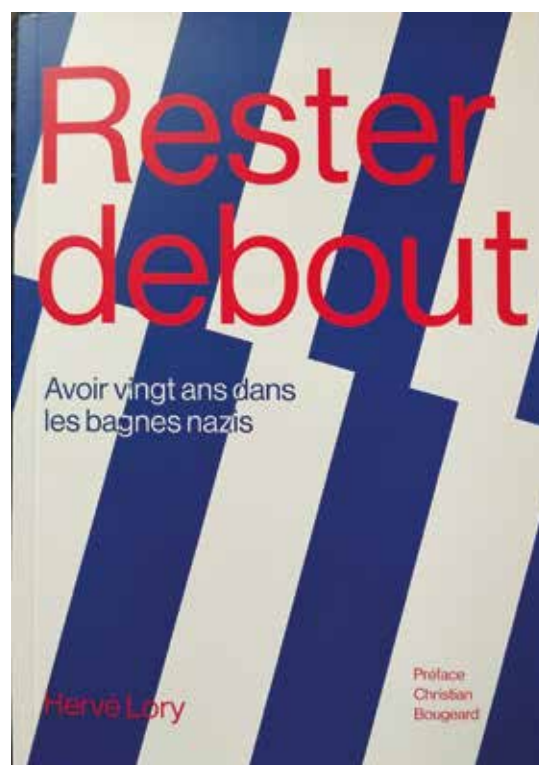
>>> **Merci de prendre contact avec le secrétariat des élus ou la police municipale au 02 96 64 34 29.**

Maurice Letonturier déporté à Buchenwald 80 ans plus tard, ne pas oublier la Déportation.

Le quatre-vingtième anniversaire de la libération des camps de concentration est l'occasion de regarder en arrière et de rendre hommage à celles et ceux qui eurent à subir les cruautés du régime nazi.

Maurice Letonturier fut de ceux-là : avant de venir enseigner à Plédran dès 1946 puis de devenir directeur de l'école publique mais également conseiller municipal et militant associatif, Maurice le Tonturier avait passé près d'une année dans le camp de concentration de Buchenwald. Il avait connu auparavant les prisons de Guingamp, de Rennes et de Redon et le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Ces deux années de sa vie sont relatées dans le livre *RESTER DEBOUT – Avoir vingt ans dans les bagnes nazis* qui retrace également l'arrestation et la déportation du Briochin **Maurice Pellan**. Les deux récits s'entrecroisent et se complètent. De nombreux documents et photos trouvés aux Archives Départementales et prêtés par les familles illustrent l'ouvrage.

En vente au Carrefour Market de Plédran
Une séance dédicace aura lieu le 24 mai
de 10h à 12h à la médiathèque de Plédran



Conférence sur la déportation

L'Amicale Mémoiriel de Charles De Gaulle 22
organise une conférence sur les 80 ans
de la libération des camps.

Elle sera animée par M. Georges Le Mouël et Jean-François Hervé.

Samedi 24 mai à 14h30
Médiathèque de Plédran



A la suite de la conférence M. Hervé Lory vous propose une séance de dédicaces de son livre
« Rester debout »

Randonnée solidaire



Dimanche 25 mai, 2^{ème} édition de la Douce Échappée

**Rejoignez-nous pour un rendez-vous convivial et festif
pour venir en aide aux personnes souffrant de Troubles du
Comportement Alimentaire (TCA).**

Randonnée solidaire proposant 2 parcours (8 et 12 km) - sans difficulté - départ 9h
(inscription dès 8h30) sur le parking de Décathlon à Brézillet - Tarifs 8 € adultes / 4 €
enfants

contacts : misyl.sab22@orange.fr / 06 15 9w1 37 43 - informations et inscriptions sur www.sab22.fr

les aventures de Gwinver <<<

GWINVER DECOUVRE LA PENINSULE DU YUCATAN

Cette région du Mexique regorge de lieux magnifiques :
plages de sable blanc, îles et fonds marins exceptionnels, les
plus beaux sites mayas, des réserves naturelles préservées,
la jungle parsemée de cenotes, puits naturels où il fait bon
se rafraîchir. On apprécie d'autant plus cette région quand
on s'éloigne des sentiers battus loin du tourisme de masse.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Création de l'Association des Professionnels de Santé de Plédran (APSP)



En décembre dernier, un groupe de professionnels de santé en libéral (infirmiers, kinésithérapeutes et psychologues), passionnés par le mieux-être des habitants, a décidé de s'unir pour créer l'Association des Professionnels de Santé de Plédran (APSP). Cette initiative vise à améliorer la prise en charge des patients et à favoriser la collaboration entre différents corps de métiers de la santé.

Mi-mars, l'Association des Professionnels de Santé de Plédran a organisé une réunion cruciale pour discuter de l'avenir des soins de santé dans la région. Cette rencontre a rassemblé divers acteurs de la santé locale, ainsi qu'une représentante de l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans le but de mettre en place, dans un premier temps, une Équipe de Soins Primaires (ESP) plutôt qu'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

Objectif de la Réunion : coordonner les efforts des professionnels de santé sur le territoire de Plédran. Les participants ont souligné l'importance d'une approche collaborative qui permettrait aux différents praticiens de travailler ensemble pour améliorer la prise en charge des patients, sans pour autant modifier les modalités de traitement déjà en place. Les membres de l'association ont exprimé leur préférence pour la création d'une ESP, qui se concentre sur la coordination et l'intégration des soins, plutôt que d'une MSP, comme première étape à leur projet de santé. L'ESP vise à renforcer la collaboration entre les médecins généralistes, les spécialistes, les infirmiers, et d'autres professionnels de santé, tout en maintenant la continuité des soins pour les patients comme cela se fait actuellement.

Les avantages d'une Équipe de Soins Primaires :

1. Meilleure coordination des soins : en favorisant la communication entre les différents acteurs de la santé, l'ESP permettra d'assurer une continuité et une cohérence dans la prise en charge des patients.

2. Approche holistique : l'ESP peut intégrer divers services, tels que la santé mentale, la rééducation, et le soutien à domicile, offrant ainsi une prise en charge plus complète.

3. Préservation de l'autonomie des praticiens : les professionnels de santé pourront continuer à exercer de manière indépendante tout en bénéficiant d'un réseau de soutien et de collaboration.

4. Amélioration de l'accès aux soins : grâce à une meilleure coordination, les patients auront un accès plus rapide et plus facile aux soins dont ils ont besoin.

Cette réunion a marqué une étape importante pour l'Association des Professionnels de Santé de Plédran. En optant pour la création d'une ESP, les professionnels de santé de la région montrent leur engagement à améliorer la qualité des soins tout en respectant les pratiques actuelles. Cette initiative promet de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la santé, au bénéfice des patients et de la communauté.

Les prochaines étapes consisteront à élaborer un plan d'action concret pour la mise en place de l'ESP, en collaboration avec l'ARS et les différents professionnels de santé impliqués. Les axes des actions en projet concernent en priorité de la population plédranaise avec par exemple le port du cartable à l'école, l'information sur la glycémie, des ateliers rencontres pour les personnes âgées...



Don de sang du vendredi 21 mars 2025

La collecte de sang du 21 mars a été fructueuse : sur 74 créneaux disponibles, 65 ont été honorés.

Les Plédranais ont été au rendez-vous de la 1^{re} collecte de sang de l'année 2025, organisée par l'établissement français du sang sur le site Horizon. C'est très encourageant pour les prochaines collectes qui auront lieu **les jeudi 10 juillet et 30 octobre sur le site Horizon de 14h30 à 19h.**

Les bénévoles de l'association de l'ANSE remercient vivement tous les donneurs et encouragent les Plédranais et autres à se mobiliser encore davantage lors des prochains rendez-vous.

Il est à noter qu'avant l'épisode du Covid nous atteignons la barre des 97 donneurs.



PAS BESOIN D'ÊTRE UN SUPER HÉROS POUR SAUVER DES VIES. JE DONNE MON SANG.

Retour sur le Kig a farz

Dimanche 9 mars, à la ferme du Bois de Plédran, c'était le rendez-vous annuel des amateurs de kig ha farz venus chercher leur plat à emporter.



Ce plat traditionnel breton a été entièrement confectionné par les bénévoles de l'association Ovigbé. Cette année, plus de 300 parts qui ont été cuisinées et distribuées à la ferme, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En commandant ce kig ha farz, les Plédranais et habitants des villes voisines ont soutenu les actions de l'association sur place au Bénin (en ce moment la construction d'une maternité).

L'association Ovigbé remercie infiniment les bénévoles pour leur implication, la corvée d'épluchage et tout le travail effectué dans la bonne humeur, la meilleure des récompenses est le retour plus que positif des consommateurs à qui l'association plédranaise donne rendez-vous en mars prochain pour une nouvelle dégustation de kig ha farz.

« Ma petite forêt »

La Fédération Nationale des Chasseurs a organisé samedi 15 mars la journée « J'aime la nature propre ».

A Plédran, l'association « Ma petite forêt » en a été le relais local et environ 350 litres de déchets ont été ramassés. A partir de la maison des associations, nous avons parcouru les rues de la commune.

L'objectif de l'association est toujours de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux.

Prochaine étape : le « Mégathon », organisé par le World Cleanup Day, ONG affiliée à l'ONU et dont « Ma petite forêt » est l'ambassadrice dans les Côtes-d'Armor. A Plédran, l'opération aura lieu le **samedi 24 mai**. Les mégots seront ensuite confiés à l'entreprise bretonne « MéGO! » qui les recycle en mobilier urbain.

Si l'aventure vous intéresse, contactez-nous à l'adresse suivante :

ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com

A très bientôt. L'équipe « Ma petite forêt »





Un don de 700 € à la Croix-Rouge d'Ille-et-Vilaine

Toujours début mars, Plédran Association Solidarité a remis un chèque de 700 € à Kévin Guihard, directeur départemental de la Croix-Rouge 35, en présence d'Olivier Colliou, adjoint aux associations. Ce montant va s'ajouter à la cagnotte lancée par la Croix-Rouge, à destination des sinistrés des inondations de ce département en février dernier. A ce jour, cet appel aux dons a permis de récolter plus de 10 000 €.

« Les bénévoles de la Croix-Rouge sont venus en aide à près de 300 personnes dans le besoin, pour le relogement, l'aide matériel et le nettoyage, sur un territoire allant de Rennes à Redon, retrace le directeur. Aujourd'hui, nous sommes toujours dans l'accompagnement, en collaboration avec 12 CCAS concernés. Je signale que l'intégralité des dons sera redistribuée aux sinistrés. Il faut savoir qu'il y a des personnes sans contrat d'assurance, ou de l'électroménager vieillissant, non pris en charge par les assurances.»

La présidente du PAS, Patricia Quintin, indique que ce don de 700 € provient d'une partie des bénéfices du repas en emporter de fin février. « C'est une aide associative, parmi d'autres que nous réalisons en continue. Aider des personnes dans le besoin fait partie de la mission de notre association.»



Plédran Association Solidarité distribue 350 repas

Samedi 1^{er} mars, 350 repas à emporter ont été distribués par les membres de PAS, au profit de la solidarité. « Ce repas a pour but de collecter des fonds qui serviront aux frais de fonctionnement de l'association, mais aussi à réaliser des actions ponctuelles de solidarité à des personnes ou familles dans le besoin », souligne la présidente Patricia Quintin.



vendredi 25 avril



Soirée Crêpes et Galettes au profit de l'école de Vakon au Bénin

**On vous donne rendez-vous à partir de 19h
à la salle des Coteaux.**

Soirée ouverte à tous - en continu jusque 22h30

On compte sur vous !

Animation musicale - pas de menu imposé

Patricia Quintin - présidente : 06 78 95 74 88
Bernard Bréhélin - vice-président : 06 08 47 76 61
Daniel Etesse - trésorier : 06 81 29 71 87

La Compagnie des Nounous

Ateliers intergénérationnels

Une fois par mois, nous nous rendons à l'EHPAD Bel Orient afin de profiter d'un moment convivial entre les enfants et les résidents. Musiques, chansons, danses, gommettes, ballons ... sont au programme de nos petits ateliers, dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions Nathalie, animatrice sociale à l'EHPAD, pour son implication et sa motivation lors de nos visites.

A Noël dernier, l'association a offert un spectacle de marionnettes aux enfants accueillis avec la visite du père Noël, qui les a comblés en distribuant des chocolats. Merci à Claude pour sa prestation.

La Compagnie des Nounous
06 37 42 87 73 / 06 60 90 95 43



L'Atelier Arts Plastiques de Plédran



organise dans ses locaux
un "stage d'Eco-vannerie" :

Tressage d'objets à partir de matériel (papier) de récupération pour adultes et adolescents

**RDV les samedis 17 et 24 mai
de 14h à 16h30**

Coût du stage 35 € + adhésion à l'association de 10 €

Renseignements et inscriptions : 06 33 63 99 13
aapp.association@gmail.fr

Quinze Cyclos au brevet des 50 km

Dimanche 2 mars au matin, 15 licenciés du Cyclo Sport Plédranais ont pris le départ du brevet des 50 km. Répartis en deux groupes, ils ont pris la direction de Saint-Julien, Quintin, L'Hermitage, Plœuc, Saint-Carreuc et Plédran.



Le brevet des 100 km
aura lieu le dimanche 11 mai



50 ans
du cyclo sport plédranais

Départ sur le site
Horizon
PLÉDRAN
à partir de 8h30

RANDOS AU CHOIX

ROUTE 50 & 70 km

GRAVEL 40 & 60 km

MARCHE 8 & 12 km
organisée par les Poussettes-Calloux

JEUDI 1er MAI 2025
5 € adulte 3 € enfant (- 15 ans)

Circuits fléchés, GRAVEL fichier GPX
Ravitaillement sur circuits

Sécurité: port du casque obligatoire et respect du code de la route

BRADERIE DE MAI

OUVERTE A TOUS

SAMEDI 3 - 17 & 31
de 9h à 12h

MERCREDI 7 & 21
de 14h à 17h

Secours Populaire Français
6 rue des Écoles 22960 Plédran
06 50 84 84 09

APEL OGEC

Avancement des travaux de la future école maternelle

Après la pose des cloisons et le ponçage, place à la peinture.

Une matinée travaux, avec les parents bénévoles, organisée en mars, aura permis d'avancer rapidement sur les travaux de ponçage et de peinture.



Repas tartiflette

Dimanche 2 février, 2^{ème} édition pour la Tartiflette de l'école.

L'occasion de passer un moment chaleureux en famille. Confectionnée le matin même, la tartiflette a pu ravir près de 400 convives, sur place à la salle Horizon ou à emporter.



SAVE THE DATE !

- **22 avril** : Lancement de la vente des saucissons (retour pour le 12 mai - livraison prévue le 26 mai)
- **29 avril** : Assemblée générale des associations, salle Louis Guilloux à 20h
- **6 mai** : Livraison des plants potagers.
- **22 juin** : Kermesse.

Suivez-nous sur facebook :
[ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER



Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2025, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2025/2026, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tél : 02.96.42.26.33

Tous les enfants nés en 2023 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Portes ouvertes

Le samedi 7 juin, de 9h30 à 12h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes.

Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du groupe scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

Kan Ar Bobl

Le 25 janvier dernier, les deux classes bilingues français / breton du groupe scolaire Letonturier ont participé aux sélections scolaires du Kan ar Bobl (chants en breton) à Plédran. La classe maternelle de TPS - PS - MS - GS avec Morgan Le Diouron a présenté le chant « tri zaol seul-droad » et les élèves de CE1 - CE2 - CM1 - CM2 avec Florent Le Goux, un chant d'Alan Stivell « Tri Martolod ». Ces derniers ont obtenu un prix mais n'iront pas en finale à Pontivy cette année.



Au mois de février, nous avons accueilli des parents et grands-parents pour nous aider à préparer des crêpes. Nous avons pris le goûter avec eux pour les remercier. Un excellent travail d'équipe !

Lipous e oa :)

Visite de Kerval Centrarmor

Les élèves de CM2 de l'école Letonturier ont visité le centre de tri Kerval Centrarmor, un site dédié à la gestion des déchets et au recyclage. Ils ont ainsi pu découvrir l'importance du tri à la source et ont pu constater que cela aide à réduire les déchets envoyés à la décharge.

La visite a commencé par un petit jeu consistant à replacer des (faux) déchets dans les bons bacs. Ensuite, les élèves ont observé le fonctionnement des machines automatisées qui séparent les matériaux en fonction de leur type : plastique, métal, papier, verre.

Puis, ils ont dû reconstituer le trajet d'une bouteille plastique, depuis sa fabrication à base de pétrole jusqu'à son recyclage... en matière polaire ! Enfin, ce fut l'heure de faire quelques emplettes au « Kerval Market » : une petite supérette où il fallut faire plusieurs achats en produisant le moins de déchets : piles rechargeables plutôt que piles à usage unique, riz ou céréales en vrac, fruits de saison produits localement.



Les ateliers parents

La classe maternelle bilingue (TPS - PS - MS - GS) propose un atelier de cuisine tous les mois « gwastell ar miz » (gâteau du mois) pour fêter les anniversaires et y découvrir les aliments de saison ou du moment (carotte cake, galette des rois, crêpes, tarte aux pommes, etc.).



Ce fut une expérience enrichissante, qui a sensibilisé les enfants à la gestion durable des ressources et à l'impact de leurs gestes quotidiens sur l'environnement.

Visite entièrement financée par Kerval (transport + visite du site).

La filière bilingue de l'école Letonturier vous ouvre ses portes le mardi 22 avril

La filière breton/français vous propose une porte ouverte le mardi 22 avril de 17h à 19h.

Les familles qui souhaitent scolariser leur enfant en filière bilingue pourront visiter les lieux, découvrir le matériel

pédagogique spécifique, rencontrer les enseignants mais également découvrir les atouts de cet enseignement bilingue. Au sein de ces classes, les écoliers suivent les mêmes programmes que les élèves en monolingue mais la langue bretonne est utilisée au quotidien, au rythme des enfants.

Vous pourrez ainsi rencontrer Morgan Le Diouron, enseignante en maternelle avec Béatrice Le Corre (atsem), et Florent Le

Goux, enseignant en élémentaire pour découvrir le fonctionnement de la filière. Les nouvelles inscriptions en maternelle bilingue sont ouvertes aux enfants nés de 2020 à 2022.

Il est d'ailleurs établi qu'apprendre une deuxième langue de façon précoce est un bon moteur d'apprentissage.



ECOLE SAINT-MAURICE

Carnaval de l'école

Les enfants, déguisés, ont défilé dans le bourg de Plédran le mardi 4 mars. Après une visite à la mairie et aux résidents de l'Ehpad, ils ont profité d'un petit goûter bien mérité !



Ateliers musique en Maternelle

Tous les lundis, les PS, MS et GS profitent d'ateliers musicaux : découverte des sons que l'on peut produire avec son corps et sa voix ainsi que des instruments de musique.



Les CP échangent par courrier

Après avoir envoyé, en début d'année, une carte de vœux à une personne qu'ils avaient choisie, les élèves de CP ont pu découvrir avec joie les réponses à leurs cartes. Un bel exercice d'écriture.



Le mot de la Minorité

Vous avez dit « logements » ?

Le conseil municipal réuni le 25 février, avait un point à l'ordre du jour intitulé « Cession terrains rue du Val et cité des jardins ». Depuis le début de ce mandat (2020), la minorité a régulièrement interrogé Mr Le Maire concernant le terrain Rue du Val, afin d'ouvrir un lotissement permettant d'accueillir de nouvelles familles. Par contre, depuis 2020, le conseil municipal a eu à se prononcer sur l'achat de petites parcelles à la Cité des jardins (joutant- la Place Julien Tanguy). Le projet sur cet espace consistait, selon Mr Le Maire, à y construire une Maison médicale. En fait, nous savons désormais qu'il n'en sera rien.

Le projet de délibération soumis au vote du Conseil municipal et proposé par un cabinet, concerne d'une part la Cité des jardins et d'autre part le terrain Rue du Val.

A la Cité des jardins, il s'agira d'une résidence « séniors » avec un régisseur.

Cet immeuble sera composé de 35 à 40 petits appartements à destination des personnes âgées. Sur le principe, nous avons donné notre accord d'autant que cette résidence sera au centre-bourg. Nous sommes aussi favorables à développer l'habitat pour personnes âgées. Pour autant, nous avons formulé des craintes en matière de hauteur du bâtiment côté Rue du Général de Gaulle et de la situation en bordure de cette rue et à proximité du carrefour avec la rue du Val déjà délicat.

S'agissant du terrain « Le Val », la délibération proposée au vote ne mentionnait que 60 à 68 logements sans détailler ni les publics cibles ni les types d'habitat. On nous demandait donc un chèque en blanc. Dans sa présentation, Mr Le Maire a évoqué des logements pour personnes âgées, des maisons à un étage pour des gens de plus de 50ans et le reste pour des publics plus jeunes. En réaction à ces

imprécisions, la minorité a demandé que soit inscrit au procès-verbal l'importance de la venue de familles avec enfants mais aussi des familles monoparentales et jeunes gens seuls. La mixité des familles dans ce terrain, doit selon nous être le fil rouge de la réalisation de ce nouvel espace à Plédran.

Au final, après un débat de plus d'une heure, les élus de la minorité ont voté pour la délibération proposée après avoir demandé que soit inscrit au procès-verbal de la séance, leur priorité de mixité sociale pour le terrain « Le Val ». Nous allons suivre ce dossier car il est important que certains logements soient classés « logement social » au titre de la loi SRU, loi qui favorise le logement social comme un service d'intérêt général et un instrument de mixité sociale. Ainsi, la commune ne serait plus pénalisée financièrement pour non-respect de cette loi SRU.

Le mot de la Majorité

Encourager la citoyenneté chez les jeunes !

Depuis quelques années, la carte d'électeur est envoyée automatiquement au domicile des jeunes qui atteignent leur majorité. Ce dispositif facilite l'inscription sur les listes électorales, mais il nous prive aussi d'un moment solennel : celui où nos jeunes citoyens reçoivent officiellement leur première carte d'électeur.

Comme chaque année, les élus de la majorité municipale ont la volonté de recréer ce moment symbolique en invitant chaque jeune de 18 ans à une cérémonie de remise de sa carte d'électeur en mairie.

Elle se déroulera le 26 avril en mairie.

Ce sera l'occasion pour Mr le Maire de les sensibiliser aux droits et devoirs du citoyen, de leur rappeler les principes fondamentaux de notre République,

mais aussi de leur remettre leur carte d'électeur, précieux sésame pour choisir leurs représentants.

Ils recevront aussi le livret du citoyen. Ce document, très bien fait, retrace les fondamentaux de la Vème République dans lequel chacun trouvera toutes les précisions utiles quant à l'importance du vote et le fonctionnement de notre système politique.

À travers cette initiative, nous voulons affirmer notre ambition : faire de notre commune un espace où chaque citoyen, dès sa majorité, est pleinement impliqué dans la vie démocratique :

Devenir bénévole d'une association, participer aux actions et aux événements de la commune, devenir assesseur dans un bureau de vote et pourquoi pas s'investir dans la vie publique locale

sont autant d'exemples qui peuvent faire naître chez nos jeunes adultes une véritable envie et passion pour servir l'intérêt général.

Ce sera donc un grand plaisir d'accueillir ces jeunes, avec leur famille, et de partager avec eux ce premier pas vers l'engagement civique.

Il nous semblait important, dans notre expression libre de printemps, de mettre à l'honneur notre jeunesse, car elle représente l'avenir et c'est notre rôle de les accompagner à devenir les responsables et décideurs de demain. Un devoir de transmission en quelque sorte.

Bon mois d'avril à toutes et tous !



Le mot en GALLO



Téz'ous!

D'aotrfais, etaet pàs mension pour les garçâilles de caozer a lou éze (1) come anet. Vaici ce qe je oueyins cant je tâchins tout come un petit :

- "Téz'ous!" (2)

- "T'aras pàs de langue pour ta vie assé..."

- "Huche don pàs de même, ecoute un petit!"

Ou core :

- "Lésse caozer le grand-monde (3)!"

- "Cllos ton bè!"

Tout ela etaet etout ene maniere de dire :
- "Vas- t'en putôt torcher les orceûs (4) ou ben ramâsser les eûs!"

L'ivèr, a terier les flageolets, fallaet pàs demander l'heure!

- "Regarde don tes haricots, tu vas core en lèsser pàsser!"

Y'avaet ghère qe su la route de l'ecole, ou ben le jeudi qe je pouvins nous epiqeler (5) en nous emuzant, qheukes fais a velo.

J'etins benézes de nous retrouver enterre garçâilles... Den le moment-la, je pouvins "jouer du pillot" (6).

És grandes vacances, je pouvins coure a través les cllos ou les bouéz et hucher (7) a notr éze. Més fallaet core aïder és champs e a l'ôtè etout. E la, pàs qhession core de caozer trop haot!

E pès, a l'école fallaet pàs fére de brut den les rangs, e surtout pàs en cllasse... j'arins eû chaod és orailles!

Tout ela a changé...e pès je nous sons ben ratrapés dedepés, s'pas don? (8)

Yolande Boitard e Annie Guinard



- 1) Facilement
- 2) Taisez-vous!
- 3) Les adultes
- 4) la vaisselle, les récipients
- 5) Crier
- 6) Discuter (familier)
- 7) Hurler
- 8) N'est-ce pas?

Le mot en BRETON

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français

Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Plédran

AR YARIG (La petite poule)

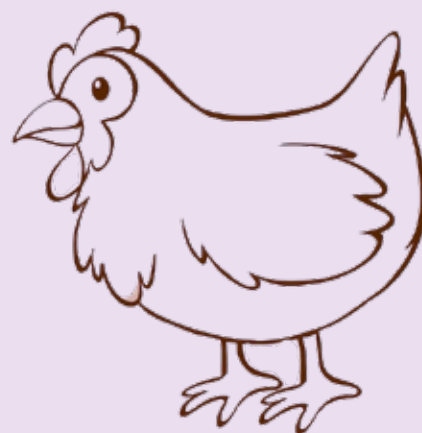
Ar yarig, ar yarig
Pelec'h emañ he zi?

'n ur gambrig, 'n ur gambrig
Alc'hwez et eo warni

Med me a dro hag a zistro
Ken n'am bo kavet tri

Hemañ pe houmañ
Hemañ 'deuy ganin

Hemañ pe houmañ
Hemañ 'deuy ganin



MERCREDI 7 MAI 2025



PLÉDRAN

COURONS DANS LE BOIS

The run after work

A partir de 19h30

9.9 KM



ORGANISÉ PAR
TLA

COURSE NATURE



INDIVIDUEL

OU EN

RELAIS 2 X 5 KM

Inscription sur [Klikego.com](https://klikego.com)

